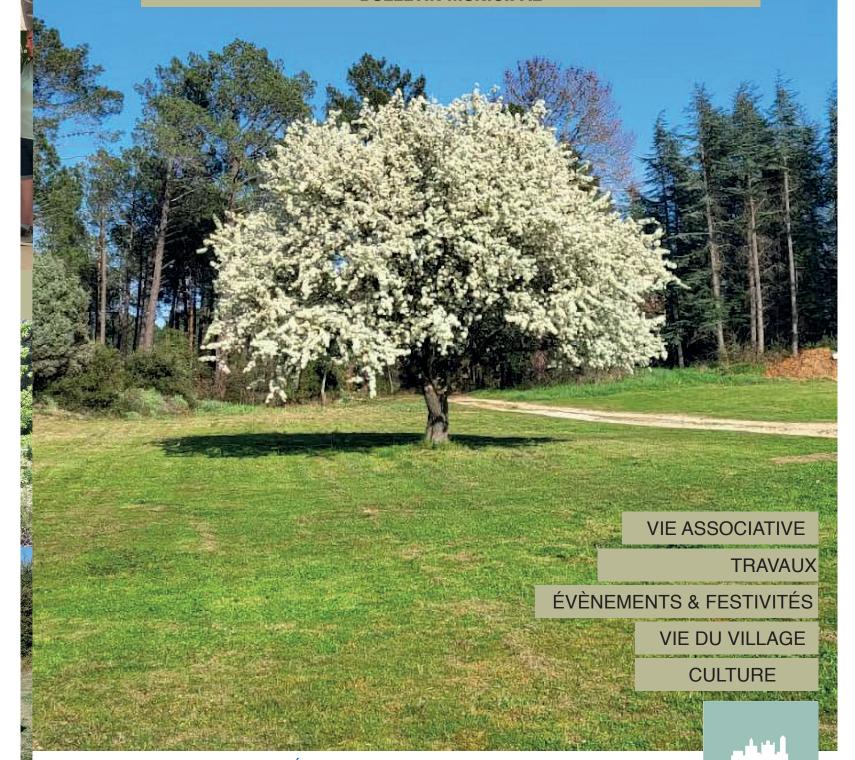
LABASTIDE D'ENGRAS

BULLETIN MUNICIPAL



ANNÉE 2023 - 35 ème édition - 1989 - 2024





Un oiseau venait de passer. On ne savait pas encore de quelle race il était. Il avait fait seulement un petit éclair avec ses ailes. Il volait vers Fra-Joséphine. Il eut l'air de s'écraser sur le ciel. Tout ouvert, ailes et plumes de la queue où l'on put voir un peu de couleur rouge. Il se freinait de toutes ses forces. Il s'arrêtait, ventre au vent ; déjà il tombait quand il piocha d'un grand coup avec ses plumes. Il revenait. Il courbait son vol comme le vent qui abaisse la branche courbe du saule et au bout est la fleur. Il frappa le tas de blé à plein fouet. Il se secoua. Il était étonné. C'était un verdier. Il ne pensa même pas à chanter un petit coup. Il se mit à manger.

«Que ma joie demeure» Jean Giono































LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Au nom de tout le conseil municipal et en mon nom, je vous présente tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé à vous-même ainsi qu'à tous vos proches, que l'entraide et l'amitié nous unissent tous dans notre beau village.

Le vieux chemin est en cours de réhabilitation avec mise en place d'une canalisation de tout à l'égout, prévision pour le quartier de Combe Lazenet. Il manquera la partie du Chemin de Gravillo Les travaux du nouveau quartier de Combe Lazenet (aire ouest) devrait débuter cette année. N'hésitez pas à venir prendre des informations auprès du secrétariat.

Sur l'aire Est, de nouveaux jeux et des tables ont été installés.

L'extinction d'une partie des luminaires est positive financièrement. Afin de continuer dans cette démarche, une étude pour l'éclairage par leds est en cours.

Le compostage communal est un franc succès, grâce à une abondance de déchets organiques et aux bénévoles. Merci à tous. Vous pouvez aller chercher du compost dans le bac de maturation.

Dans la commune, la collecte des emballages se fait désormais dans des sacs jaunes afin de diminuer les coûts. Les erreurs de tri empêchant le recyclage, le sictomu devait payer pour l'enfouissement de tout le container, double perte.

Le DFCI n°U23 entre St Laurent la Vernède et La Bastide d'Engras passe en normalisation, la largeur du chemin restera sensiblement la même mais les bords seront nettoyés en profondeur.

Nous nous sommes battus pour garder l'eau et l'assainissement en régie, malheureusement il semble rester peu d'espoir. Nous réfléchissons pour garder un maximum d'indépendance mais si la loi n'est pas allégée le reversement à la communauté de communes CCPU parait inéluctable.

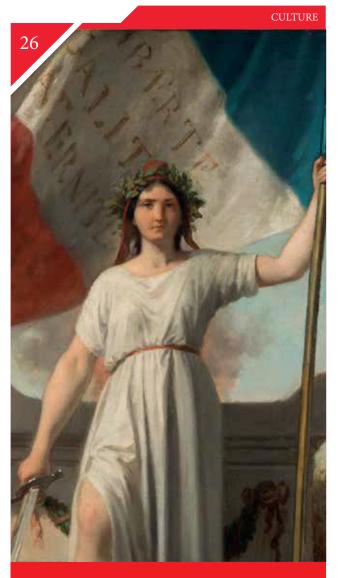
Après de multiples rebondissements, le projet de parc photovoltaïque se met en place.

Pour ceux qui sont intéressés par la fibre, l'installation a été réalisée par SFR. La connexion à la fibre pendant un an ne pouvait se faire que chez eux; Vous avez la possibilité maintenant de choisir votre opérateur.

Le village, accueille de nouveaux habitants nous leur souhaitons la bienvenue; puissent -t-ils se plaire à La Bastide d'Engras.

GISBERT Pascal, maire

SOMMAIRE



CULTURE

Histoire de notre village au travers des délibérations du conseil Municipal

Création- Réalisation : Cedric Beltran studiovandals@gmail.com O6 37 94 17 36

Impression:SEDI



- P.05 La page d'informations
- P.06 État civil
- P.07 Travaux
- P.08 Culture
- P.16 Festival de la tave
- P.17 j'irai chanter dans vos bibliothèques
- P.18 Bibliothèque
- P.19 Association des Parents d'Elèves . APE
- P.21 Le SIRPVT, écoles
- P.23 Urbanisme
- P.24 Activités
- P.25 Monastère de Solan
- P.28 Associations
- P.30 Centre de santé d'Audabiac
- P.31 Infos utiles
- P.34 Eau
- P.38 Forage
- P.40 SICTOMU
- P.42 Elections européennes
- P.43 Numéros utiles
- P.44 Nos pages annonceurs

INFORMATIONS

MAIRIE DE LA BASTIDE D'ENGRAS

M.GISBERT, Maire 06.09.76.11.85 Mme CHABERT, 1 ère adjointe 06.89.53.99.59 M.PARIS, 2ème adjoint 06.03.94.00.33 Mme DUFAUD, 3ème adjointe 06.16.46.00.02

Mairie:

9, rue des Mouchards 30330 LA BASTIDE D'ENGRAS

tél: 04 66 72 81 45 fax: 04 66 72 97 21

mail: la-bastide-dengras@wanadoo.fr

Site: www.la-bastide-dengras.fr



AU PUBLIC:
LE LUNDI
DE 14H À 16H
LE MERCREDI
ET LE VENDREDI
DE 9H À 11H

MAIRIE OUVERTE

Pasa le FANTON, e crétaire de mairie



BIBLIOTHÈQUE: LE JEUDI DE 10 H À 12 H SELON LE CALENDRIER voir page 18

Patricia BARSOTTI

Adresse mail



Si vous le souhaitez, en communiquant votre adresse mail, vous serez regulièrement informés par la mairie des manifestations et autres informations importantes du village. la-bastide-dengras@wanadoo.fr

Les propriétaires de résidences secondaires peuvent venir retirer le bulletin municipal qui leur est réservé à n'importe quel moment de l'année, au secrétariat de Mairie, ou nous communiquer le nom d'un voisin qui pourra venir le chercher à leur place.

Audrey RENAULT vous accueille à l'Agence Postale Communale. L'agence postale est ouverte Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Vous pourrez acheter des cartes postales, des pièces de collection, des timbres, des enveloppes et des colis affranchis. Vos colis et courriers avisés par le facteur vous y attendent pendant 15 jours. Les clients de la banque postale ont accès à certains services à la poste. Vous pouvez aussi y déposer vos piles, ampoules et cartouches d'encre ou toner usagés.



AGENCE POSTALE



En cas de fermeture de l'agence postale de La Bastide d'Engras, sachez que celles de :

- Saint Laurent la Vernède est ouverte tous les matins du mardi au samedi de 9h à 12h, pour tout renseignement : 04.66.50.12.77
- La Bruguière est ouverte tous les matins (sauf le Mercredi) de 9h30 à 12h pour tout renseignement : **04.66.72.80.30.**

ETAT CIVIL

INHUMATION

Monique PESENTI, née LABORDE, décédée le 07 Mars 2023 à Pont St Esprit

Daniel LAZARD, décédé le 01 Septembre 2023 à Uzès

Roger PESENTI, décédé le 05 Octobre 2023 à Euzet

DÉCÈS

Ursula VETTER, née HILPERTdécédée le 13 Août 2023, à La Bastide d'Engras

Emile PAPON, décédé le 30 Août 2023, inhumé à Lavilledieu (07170)

BAPTEME CIVIL

Le 28 Octobre 2023 de Alba SANCHEZ née le 20 Septembre 2020 à Bagnols sur Cèze



TRAVAUX

QUELQUES REALISATIONS EN 2023

Il a gardé son nom « Le Four du Bas » sa rénovation permet maintenant d'y accueillir des expositions, des petits concerts et ce que les habitants voudront organiser. Sa réhabilitation a coûté 4313€.



Les ouvrages que Marcel Paris avait offert à la commune ont été reliés et peuvent être consultés en mairie (571€)

Sur les aires, de nouveaux jeux pour les enfants et des tables ont complété l'aménagement. (6492€).

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a permis la correction de quelques erreurs matérielles (possibilité d'installer des panneaux solaires en toiture) (318 €). Une révision allégée autorisera la réalisation d'un parc photovoltaïque. Ce parc se situera dans les Grands Bois et sera d'une superficie de 17 ha clôturés.





Fermé à la circulation cette année, le Vieux Chemin sera réouvert en 2024. Sa réhabilitation a permis de poser les canalisations de raccordement à l'assainissement collectif pour quelques maisons et, plus tard, le nouveau quartier. Le coût de ce raccordement est de 33 174 €.

Le projet du quartier " Combe Lazenet progresse. Des sondages géologiques ont été réalisés (lots et voirie)(7972,80 €)



De nouveaux drapeaux ont été installés sur la façade de la mairie. (686 €).



NOTRE VILLAGE ENTRE HISTOIRE LOCALE ET NATIONALE

Quatrième volet de l'histoire de notre village à la lumière des délibérations du Conseil municipal.

Ce quatrième chapitre s'étend de 1848 à 1854.

Louis Philippe 1er, roi des Français a tout au long de son règne recherché la paix et la stabilité pour la France. Pourtant le pays demeure instable : nombreuses révoltes avec des centaines de morts, attentats contre le roi, pauvreté de la classe ouvrière naissante, situation économique désastreuse, limitation de la liberté d'expression, refus d'une réforme électorale, etc...

Tous les ingrédients d'une révolution sont là.

REVOLUTION de 1848

Au mécontentement politique et social, s'ajoute un mécontentement économique. La liberté d'expression et de réunion (journaux, clubs, manifestations) est de plus en plus restreinte. La contestation brave ces interdictions en organisant des « banquets » (qui remplacent les réunions politiques).





Plus de 70 banquets sont donc organisés dans toute la France. A cette occasion, les tribunes des Partis y évoquent les difficultés et les réformes possibles qui sont transmises au gouvernement ...qui les ignore.

La colère gronde surtout à Paris car ces manifestations ne sont pas sans provocations et heurts avec la garde nationale ...et ce qui devait arriver arriva...

Chronologie de la chute de la royauté

9 juillet 1847 : lancement de la campagne des banquets.

14 février 1848 : le dernier banquet parisien est interdit ; il est repoussé au 22 février mais sera tout aussi interdit.

22 février : énorme manifestation du peuple de Paris. La garde nationale refuse de tirer et rejoint le peuple.

23 février : affrontements dans Paris.

24 février : Louis-Philippe 1er abdique et s'enfuit en Angleterre.

Un gouvernement provisoire de 8 personnes dont le poète Lamartine est formé. La seconde République est proclamée, le drapeau tricolore est adopté.



Ce régime durera 4 ans 9 mois et 6 jours.

Le suffrage universel masculin est mis en place pour l'élection de l'assemblée constituante (constitution du 4 novembre 1848).

1849 met fin à l'assemblée constituante et l'assemblée législative composée d'orléanistes, de bonapartistes, de légitimistes et de révolutionnaires se met en place. C'est une vraie cocotteminute.

Les 10 et 11 décembre 1848 : Louis Napoléon Bonaparte, fils de Louis Bonaparte (roi de Hollande), neveu de Napoléon premier est élu président de la nouvelle république.

Toute l'année 1850 et au début de l'année 1851, le prince Président sillonne la France et lance des grands travaux.

Le mandat présidentiel est limité à 4 ans et donc le président ne peut pas se représenter. Le prince Président tente de changer la constitution en 1850 et en juillet 1851 pour pouvoir se représenter. La chambre refuse.

Le 2 décembre 1851, le président dissout la chambre, fait enfermer ou déporter les plus récalcitrants et beaucoup d'opposants fuient à l'étranger.

Novembre 1852 : le président organise un plébiscite confirmant le coup d'état (7 500 000 OUI, 1 500 000 abstentions et 600 000 NON).



L'empire est rétabli par « sénatus-consulte » (procédure du sénat au-dessus des lois). Le Président devient Empereur : Napoléon III.

Le second Empire est proclamé dans toutes les communes de France le 5 décembre 1852. Le 15 août devient jour de fête nationale et de la St Napoléon.

En quatre ans, la France a connu la chute de la royauté, la naissance d'une éphémère seconde république et l'avènement du second empire.

Et dans le Gard?

En 1984, dans son article « Souvenirs et traditions révolutionnaires : le Gard 1848-1851 », Raymond Huard écrit «il ne faut pas s'étonner si l'instauration d'un régime républicain, la réunion d'une assemblée constituante puis législative ne ramènent les esprits 60 ans en arrière » faisant référence à la révolution de 1789.

L'auteur nous rappelle que la tradition familiale est un des principaux vecteurs du souvenir révolutionnaire. En 1848, ce souvenir de 1789 est fortement illustré dans la presse locale : le républicain du Gard, le courrier du Gard, l'étoile du Gard.

Notre département est divisé en deux courants politiques :

*l'opinion bourgeoise et aristocratique qui ne veut en aucune façon voir cette révolution de 1848 glisser sous la forme extrême de 1789,

*le peuple démocrate qui penche, lui, vers sa tradition jacobine de gauche et, pour le faire savoir, chacun choisit son occasion pour exprimer bruyamment ses préférences politiques : banquets à Nîmes et à Beaucaire, réunions publiques, journées électorales, fêtes votives.

Monsieur Huard relate aussi quelques incidents :

À Gaujac, « il n'y a plus de maire, il n'y a plus d'adjoint ni d'autorité qui gouvernent. Le peuple est souverain.

Au Caylar, le garde-champêtre empêche les habitants de se rendre au travail.

La révolution de 1848 dans notre département est « un composé de souvenirs, de traditions, de mentalité et d'idéologie. »

Les manifestations montrent aussi que les années ont passé et que les acteurs ne sont plus les mêmes. 1848 ne ressemble ni à 1830 ni surtout à 1789.

À la Bastide-d'Engras,

les comptes-rendus des réunions du Conseil municipal ne montrent pas de réactions spéciales quant aux changements politiques. Toutefois certaines décisions nationales transparaissent dans les écrits communaux.

Domaine social

À Paris, pour aider des milliers de chômeurs, la seconde république crée des ateliers nationaux qui ont vite été supprimés car soupçonnés de lieux révolutionnaires.

*PV de 1848 : par décret de l'Assemblée nationale, un crédit de 6 000 000 est ouvert pour combattre la pauvreté. Les communes peuvent demander des subventions pour aider les pauvres en contrepartie de travaux d'entretien des chemins vicinaux.

*PV du 22 mai 1849 : l'Assemblée nationale vote un budget en faveur des indigents. Le préfet demande à la municipalité de prévoir dans son budget une aide pour ces personnes.

*PV du 18 décembre 1853 : monsieur le Maire lit la circulaire préfectorale concernant « la répartition de 4 millions de francs mis à disposition du ministère de l'Intérieur pour aider les communes qui ouvriront des ateliers de travail en vue de donner des occupations à la classe ouvrière et indigente, pour adoucir la position de ceux que la cherté des subsistances rend si pénible ». La mesure du gouvernement ne peut atteindre qu'une partie du but visé et les autorités locales doivent compléter ces dispositions.

Le conseil municipal de la Bastide d'Engras vote des ressources pour établir des ateliers de charité sur les chemins ruraux pour que les pauvres gagnent leur subsistance.

Une somme de 200 francs est affectée à la création d'un atelier de travail sur les chemins ruraux et les places publiques. (N.B. : comme la commune n'avait pas les fonds nécessaires, les travaux prévus à l'église sont reportés. Cf. PV du 10 août 1854)

Domaine administratif et politique

- *PV du 17 septembre 1849 : achat d'un nouveau drapeau
- *PV du 28 juillet 1850 : préparation des nouvelles élections pour la seconde République
- *PV du 10 janvier 1851 : établissement des nouvelles listes électorales (seconde République)
- *PV du 27 juillet 1852 : nomination de monsieur Roux Louis comme maire qui prête serment de fidélité à la constitution de la seconde République et au président (Louis-Napoléon Bonaparte)
- *PV du 19 septembre 1852 : installation du nouveau conseil municipal qui prête serment d'obéissance à la constitution et au président (seconde république)
- *PV du 27 février 1853 : prestation de serment du conseil municipal d'obéissance à la nouvelle constitution et fidélité à l'empereur.

Domaine de l'instruction publique

Retour de l'autorité religieuse dans l'instruction publique (loi Falloux).

*PV du 8 août 1852 : fixation par la commission locale (maire, élus et curé) des vacances scolaires (au moment des vendanges)

*PV du 15 octobre 1853 : la maison de la Ste Famille en Ardèche va envoyer deux sœurs pour diriger l'école des filles se référant à la loi Falloux.

Le cadre et les acteurs de la vie communale

Fin juillet 1848, la France connaît une innovation : pour la première fois plus de 9 millions d'électeurs vont choisir leurs conseillers municipaux qui désigneront, en août, le maire et adjoint. La seconde République rétablit le suffrage universel masculin. Les notables traditionnels sont élus mais il faut noter que, dans les départements du sud-est, on voit émerger une opposition de gauche.

En mai 1850, le pouvoir décide de restreindre le suffrage universel masculin pour les élections locales pensant ainsi qu'il pourrait favoriser les élites traditionnelles.

La nomination par le préfet du maire et des adjoints est de nouveau la loi.

Les maires de notre commune pour la période de 1843 à 1871 :

1843 à 1846 : ODE Jean Louis

1846 à 1848 : ROURE Louis ; puis quelques mois, en intérim, SOUCHON Louis

1848 à 1852 : ROCHE Joseph

1852 à 1871 : ROURE Louis (pendant 19 ans)

Ce que l'on retient des délibérations sur le plan local.

Comme d'habitude, les écrits portent en priorité sur le budget, les élections, le développement de l'instruction primaire et l'entretien des voies de communication.

Les finances de la commune

Chaque année, au mois de mai, à l'occasion de nombreuses réunions, le budget de l'année écoulée est contrôlé et approuvé. Le budget prévisionnel pour l'année suivante est présenté aux élus. Les principales dépenses sont celles relatives aux salaires des employés communaux, instituteurs, institutrices, agents d'entretien et garde-champêtre.

*PV du 15 avril 1849 : divers fonctionnaires n'ont pas eu de salaire pour le premier trimestre et certains frais de bureau ne sont pas réglés.

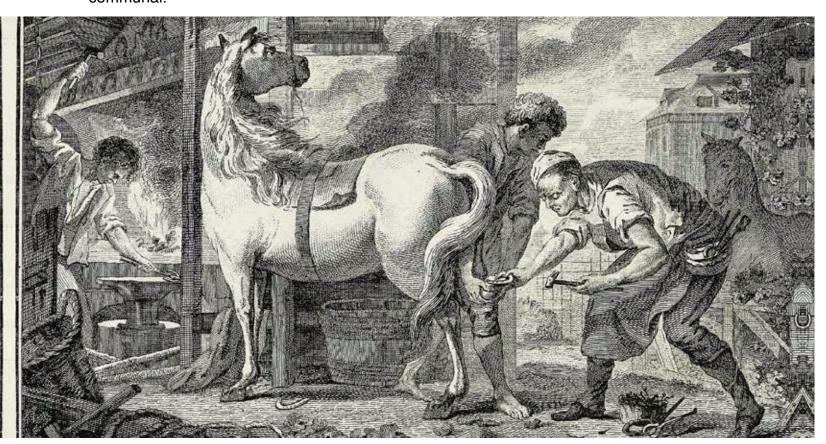
*PV du 10 novembre 1849 : recrutement d'un instituteur communal.

*PV du 28 juillet 1850 : révision du salaire de l'enseignant.

*PV du 16 février 1851 : extension de la juridiction du commissaire de police d'Uzès au canton de Lussan. Le Conseil municipal refuse d'allouer une subvention au fonctionnaire.

Dépenses d'entretien

- *PV du 26 octobre 1848 : paiement de différentes factures au menuisier et au maréchal-ferrant.
- *PV du 1er août 1852 : réparation de l'horloge pour 90 francs.
- *PV de mai 1852 : les travaux d'entretien de l'église sont financés grâce à la vente d'un terrain communal.



Dépenses pour l'entretien des voies de communication

Ce chapitre représente une part non négligeable du budget même si la commune reçoit des indemnités. Ce secteur est toujours l'objet de discussions avec la préfecture.

Les ressources financières : elles sont toujours très limitées mais heureusement la commune fait appel régulièrement à la vente de coupes de bois. A cela, s'ajoutent les taxes de pacage, la mise en adjudication d'un gisement d'argile (PV du 23 juillet 1854) et des bois communaux pour l'exercice de la chasse (PV du 10 août 1853).

Il ressort que les exercices budgétaires de ces années sont difficiles à réaliser. La nation a lancé une politique sociale qu'elle n'a pas pu financer entièrement, des efforts financiers ont été demandés aux communes par la levée d'impôts exceptionnels :

- En 1848, pour renflouer les caisses de la seconde République naissante.
- En 1859, pour le service de l'instruction publique.

Pour conclure j'emprunterai les mots de Marie-Hélène Baylac dans son livre - la peur du peuple : histoire de la 2ème République - 2012

« La République oubliée. De février 1848 au coup d'état du 2 décembre 1851, la France semble rejouer l'histoire de la grande révolution en accéléré : la chute de la monarchie de juillet laisse place à une république dont les divisions et l'instabilité favorisent une restauration de l'ordre ponctuée par un coup d'état et la restauration de l'empire au profit de Louis Napoléon Bonaparte devenu Napoléon III. »



Pourtant cette seconde république présente des caractères propres et une étonnante modernité :

- La politisation de la vie publique. L'extrême vigueur des partis de droite (légitimistes, orléanistes, bonapartistes), du centre conservateur et de la gauche (modérée ou révolutionnaire).
 - Le drapeau tricolore est sacralisé.
 - · Le suffrage universel (masculin) est rétabli.
 - L'esclavage est aboli.
 - L'école maternelle remplace les salles d'asile.
- La liberté de l'enseignement secondaire est instaurée ainsi que l'enseignement privé.
 - · Le droit au travail est promulgué.
- Une politique sociale est mise en place tant à Paris (ateliers nationaux) que dans nos communes (ateliers de la charité, sociétés de secours mutuels)
- Lancement de grands travaux à Paris et en province (chemins de fer, gares. La naissance du mouvement féministe avec beaucoup de difficultés même si le symbole de la République est une femme (Marianne).

« Le spectre de la terreur de la révolution de 89 fait que, tant à Paris qu'en province, les Français aspirent à la paix et à la stabilité et c'est ainsi que d'une manière très constitutionnelle la seconde République s'efface au profit du second Empire. »

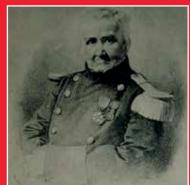
Eh bien voilà, nous avons fait un petit tour dans la grande et petite histoire de notre pays et de notre commune et, comme on dit, « la suite au prochain numéro. »

Alain CHABERT

LE SAVIEZ-VOUS (MOI...NON)

« La Marseillaise » fête ses 230 ans cette année

La première chevalière de la Légion d'honneur fut une bretonne de Dinan, Marie Angélique Duchemin. C'est une fille, sœur et épouse de soldat de la révolution de 1789. Elle épouse le caporal André Brûlon et, comme de nombreuses femmes à cette époque, elle suit l'armée en campagne. Son mari meurt en 1791, elle a 19 ans et s'engage au 42e régiment de ligne. Elle est rapidement promue caporal puis sergent. Elle se fait remarquer par sa bravoure au combat et de nombreux faits d'armes. Grièvement blessée, elle est admise 7 ans après à l'hôtel des invalides avec le grade de sous-lieutenant. Elle y exerce de nombreuses responsabilités jusqu'à sa mort le 13 juillet 1859.



Le 15 août 1851, Marie Angélique Brûlon est décorée par le président Louis-Napoléon Bonaparte de la croix de chevalière de la Légion d'honneur.

Elle a été surnommée « sergent liberté »

Pour mémoire :

Napoléon 1er a créé la Légion d'honneur. Le prince président, Louis-Napoléon Bonaparte, a créé la médaille militaire.

Le drapeau français

Le 13 juillet 1789, les insurgés parisiens arborent une cocarde avec des rubans bleu et rouge. Lors d'une visite du roi Louis XVI à Paris, on fabrique une cocarde avec un ruban blanc supplémentaire (couleur de la liberté). L'ordre des couleurs n'était pas bien défini.

Sous Louis XVIII, le drapeau redevient blanc. Pendant les cent jours (retour de Napoléon 1er) le drapeau bleu, blanc et rouge réapparaît.

Le roi Louis Philippe 1er impose les dimensions précises : 30 cm pour le bleu, 33 cm pour le blanc et 37 cm pour le rouge.

En 1848, certains révolutionnaires tentent d'imposer le drapeau rouge, d'autres souhaitent un drapeau bleu, rouge, blanc.

Le poète Lamartine, devenu ministre des Affaires étrangères s'y oppose et fait reconnaitre le drapeau que nous connaissons avec les mêmes dimensions pour les trois couleurs. La nuance des couleurs n'a jamais été précisée ; cependant, le président Giscard d'Estaing a éclairci la nuance du bleu et rendu plus vif le rouge.

En juillet 2021, le président Macron est revenu aux tons traditionnels.

Alain CHABERT

Bibliographie

- · La seconde République en France Histoire pour tous
 - Chronologie de l'histoire de France Wikipédia
 - Souvenirs et traditions révolutionnaires- le Gard 1848-1851 par Raymond Huard
 - Campagne des banquets en 1847-1848 Wikipédia
 - · La visite du prince président le 3 septembre 1852 à Nîmes. Histoire et traditions du pays gardois
 - · Pouvoir local et révolution de Roger Dupuy
 - La peur du peuple : histoire de la 2e République Marie-Hélène Baylac

FESTIVAL DE LA TAVE

Feetival de la Tare - Chansonyme © Diana Rauch

Chansonyme

Au mois de juin 2023 et pour la deuxième année consécutive, **La Bastide d'Engras** a accueilli le Festival de la Tave.

Ce projet réunit cinq communes voisines (Fontarèches, La Bruguière, Pougnadoresse, St Laurent la Vernède et La Bastide d'Engras), à l'initiative de l'association Chansonyme.

Cinq villages pour cinq soirs de fêtes de la musique.

Dans ce beau projet collectif, chaque village participe en subventionnant le festival et en mettant à disposition installations et moyens techniques. Un comité travaille tout au long de l'année à la bonne réalisation de ces belles fêtes de la musique soutenues par la communauté des communes d'Uzès et les entreprises locales et Gardoises .

Le samedi 17 juin La Bastide d'Engras, accueillait donc le festival avec un beau plateau d'artistes, le Food Truck La Remorque et la buvette du domaine Natura.

PHOTOS: © DIANA RAUCH

En avant-scène trois formations se sont succédées:

le duo **Alyane** (Sète), le guitariste et chanteur **Chris Le Hache** (Lyon) et le groupe de rock Synapses (Avignon).

Pour la soirée de concert, c'est la magnifique pianiste et chanteuse Khôl (Metz) qui a ouvert le bal puis le duo **ALCAZ** (Marseille) a emballé la belle soirée, que les festivaliers ont prolongée sur notre si bel espace.



J'irai chanter dans vos bibilothèques Faustine

Faustine avec ses deux musiciens, batterie et guitare, a mis le feu sur le parvis de l'église de la Bastide en juillet, avec un concert percutant. Cette auteure-interprète a emporté la centaine de personnes venues pour l'écouter dans son univers singulier, rythmé.

Faustine danse, chante et met toute son énergie sur scène.

Un magnifique concert dans « j'irai chanter dans vos bibliothèques » du réseau des bibliothèques Pays d'Uzès et de la bibliothèque de la Bastide d'Engras.









BIBLIOTHÈQUE DE LA BASTIDE D'ENGRAS

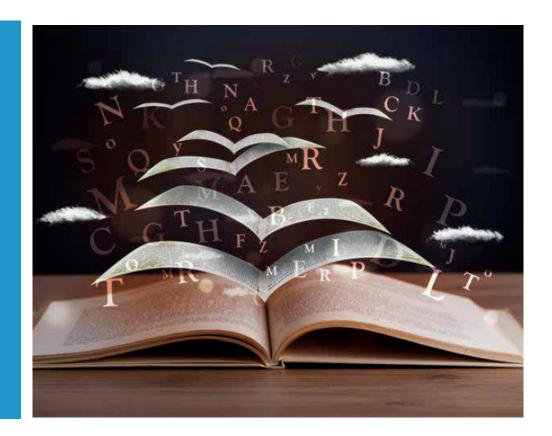
Les veillées de la Bastide ont eu lieu en novembre 2023 dans la nouvelle salle, magnifique, et à l'acoustique parfaite avec un récital de guitare généreux de Fabrice Barsotti.

Entre un répertoire classique et bandes originales de séries et de films, ainsi que des morceaux personnels, le guitariste a envouté le public venu en nombre. La bibliothèque porteuse des veillées en partenariat avec la mairie a également organisé une lecture de noël avec les enfants de l'école, suivi d'une distribution de papillotes.

La bibliothèque a été décorée, une crèche dans le four, offerte par une habitante, des sélections spéciales d'ouvrages autour de noël, pour les enfants mais aussi décorations, pliages de serviettes, recettes pour les fêtes. Les nouveautés sont aussi arrivées sur les étagères. Et l'équipe vous attend le jeudi de 10h à 12h, tous les 15 jours pour faire le plein de vos lectures.

Dates d'ouverture premier semestre 2024 Jeudi de 10h à 12h

11 et 25 JANVIER
1 et 29 FÉVRIER
14 et 28 MARS
11 et 25 AVRIL
16 et 30 MAI
13 et 27 JUIN
11 et 25 JUILLET
8 et 22 AOÛT
12 et 26 SEPTEMBRE
3 et 17 OCTOBRE
7 et 21 NOVEMBRE
5 et 19 DÉCEMBRE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES **DE LA VALLÉE DE LA TAVE**

L'APE de la Vallée de La Tave n'a pas chômé lors de cette année 2023! Au programme : des festivités pour petits et grands afin de financer des projets pour les enfants de l'école.

Soirée Carnaval:

- Le 11 mars 2023 petits et grands ont pu se déguiser et

partager une soirée festive autour d'un repas. L'ambiance était assurée par **DJ Raffy** voyez par vous-même :

- En mars également (le 24) l'APE était à la buvette pour accompagner La grande lessive:
- « Ma cabane est/et ta cabane » ...

Tous les élèves et leurs enseignants ont été très créatifs et nous ont régalés.



La fête des écoles de fin d'année scolaire, le 30 juin 2023, qui aura, sous les platanes, fait danser les enfants grâce à un joli spectacle soigneusement préparé par l'équipe enseignante et les adultes grâce à l'animation de DJ JP. Les grillades et boissons fraîches vendues par l'association ont également amené un air de vacances estivales fort apprécié

- de tous.
- La remise de diplômes pour les futurs 6ème ainsi qu'une calculatrice

- Un magnifique spectacle



Le loto de l'APE:

Le 02 avril 2023, plus de 200 personnes étaient réunies (il a fallu pousser les tables!). Ce loto a pu ravir petits et grands avec des lots pour tous les goûts.



L'APE c'est aussi le financement des bus pour les sorties au cinéma, au musée Borias, et la visite du collège avec son super restaurant!

L'APE c'est surtout le financement des sorties scolaires de fin d'année, pour que chacun puisse y participer gratuitement nous menons des actions tout au long de l'année pour un principe d'égalité et de solidarité :

- La Bambouseraie le 30 mai 2023 pour les plus jeunes



Et puis l'été est passé et la nouvelle année scolaire a bien débuté avec notamment l'élection d'un nouveau bureau, la présence de l'APE aux Temps des Cerises à Fontarèches le 10 septembre de beaux spectacles. de belles retrouvailles de rentrée.





La Grande lessive 2ème édition, à l'école de

Saint Laurent le 19 octobre 2023. C'est une manifestation artistique internationale permettant à chacun d'exposer une œuvre sur un même thème « Avec ou sans eau ». Nous avons, grâce aux enseignants du RPI, réunis tous les élèves et leurs familles autour de la buvette.



Bulletin Municipal - La Bastide d'Engras • 19

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VALLÉE DE LA TAVE

Halloween

Comme la fin de l'année arrive à petits pas, nous voilà de nouveau déguisés pour la soirée Halloween et sa traditionnelle tournée des bonbons à Saint Laurent, une grande réussite nous avons fait la rencontre de sorcières extraordinaires.

Nous avons prolongé la tournée par une soirée dansante autour d'une buvette. Nous avons fait la fête ensemble, pour le plaisir de nos enfants, avec de la musique, des lumières et une décoration à faire trembler les plus grands.



Cirque

Halloween a vite laissé place à Décembre avec une fin d'année bien remplie.

Pour faire bouger et réchauffer les enfants, un stage de cirque a été organisé et financé par l'APE.

Le cirque est une activité scolaire magique dans laquelle chacun de nos bambins a pu exprimer sa fibre

artistique durant deux semaines lors des ateliers mais aussi lors de la représentation finale le 8 décembre.

Et voilà l'année se termine avec ses fameuses **fêtes de Noël et ses délicieux** "**chocolats du coeur**". La Kermesse tout d'abord avec ses jeux en bois et la pose photo avec le Papa Noël devant un splendide décor dans le foyer de Saint Laurent le dimanche 10 décembre.

Un spectacle féérique Les Magiciens des bulles à l'école le 12 décembre et le Père Noël passéégalement ce jour-là mais avec un moyen de transport s'éloignant du traineau...



N'oublions pas que tous ces moments forts animent régulièrement la vie de nos villages.

Nous tenons à remercier les citoyens et municipalités de La Bastide, Saint Laurent la Vernède, Fontarèches et La Bruguière qui nous soutiennent.

Merci également aux équipes enseignantes et éducatives, aux familles et surtout aux enfants d'avoir participé à la vie de l'APE pour le financement de tous ces magnifiques moments.

L'APE continue à œuvrer pour nos citoyens de demain alors nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024!



SYNDICAT DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

(Syndicat Intercommunal Pour le Regroupement pédagogique de la Vallée de la Tave)

Cantine / garderie:

Le tarif de la cantine a légèrement augmenté, le prix du repas est maintenant de 3,80€. Il y a toujours autant d'enfants qui mangent à la cantine chaque jour (plus de 70€/ jour en moyenne).

Le tarif de la garderie est resté inchangé à 1,10€. La garderie est ouverte de 07h30 à 08h45 et de 16h45 à 18h les jours d'école.

Travaux:

Le réaménagement de la cuisine s'est terminé cette année avec le remplacement de l'armoire réfrigérante (2208€, TTC financé par le SIRPVT).

Dans le réfectoire de la cantine, les dalles du faux plafond ont été remplacées ainsi que les néons par des éclairages LED. Ces travaux ont été faits par la mairie de St Laurent.

Secrétariat du SIRPVT:

Depuis le 1er octobre, Mme COMBES Anne Laure est la nouvelle secrétaire du SIRPVT, elle remplace Mme MEYNADIER. Nous remercions vivement Mme MEYNADIER pour son travail et son professionnalisme durant les 4 années passées au secrétariat.

Transport scolaire:

Voici le nouveau lien pour faire la demande de carte de transport en ligne : https://transportscolaires.laregion.fr/

Pour rappel, la carte de transport est gratuite si elle est demandée avant le 31 juillet, sinon elle est facturée 25€.

Repas/goûter de Noël:

Le repas de Noël a eu lieu le 21 décembre. Pour l'occasion plus de 80 enfants y ont participé. Comme chaque année, le goûter de Noël offert par les communes a été distribué dans chaque classe avant les vacances.

Les membres et le personnel du S.I.R.P.V.T vous souhaitent une bonne année 2024.



ÉCOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

93 enfants sont scolarisés dans le R.P.I. L'effectif est resté stable, la perte des 12 élèves partis en 6ème au collège a été compensée par l'arrivée de 12 enfants de 3 ans en petite section de maternelle. Le 1er septembre la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans changement, les cinq enseignants sont les mêmes que l'année scolaire dernière.

Lors du premier conseil d'école le 17 octobre dernier, les projets pédagogiques du 1er semestre ont été présentés par chaque enseignant :

Pour toutes les classes :

- Participation à « La Grande Lessive » (installation d'art éphémère) dont le thème cette année
- était « avec ou sans eau ». L'exposition des travaux a eu lieu à l'école de St Laurent le 19 octobre.
- Stage de cirque avec la compagnie « Equilibre » pendant deux semaines (6h par classe). Les activités se sont déroulées à St Laurent, dans la salle polyvalente la première semaine puis sous un chapiteau installé sur le stade la deuxième semaine. Le dernier jour, chaque classe a présenté son spectacle sous le chapiteau sous l'œil attentif des parents d'élèves.



Pour les maternelles :

- · Accueil des lectrices de la médiathèque d'Uzès.
- Correspondance et rencontre avec les élèves de Vallabrix.
- · Séance de cinéma à Uzès.

Pour les GS/CP et CE1:

- Accueil des lectrices de la médiathèque d'Uzès. Présentation de 5 albums qui sera suivie d'un vote où chaque enfant choisira celui qu'il a préféré. Ces albums seront utilisés pour un rallye lecture en fin d'année.
- Visite du musée BORIAS d'Uzès le 21 novembre suivi d'un atelier d'art plastique.
- Participations aux rencontres USEP.

Pour les CM1/CM2:

- Conte musical « Écoute, écoute » qui rappelle les dangers des sons produits par les divers appareils utilisés par les élèves.
- · Participation aux rencontres USEP.
- Projet dans le cadre de la liaison 6ème, thème choisi : la biodiversité.



URBANISME

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME JE LE DÉPOSE EN LIGNE





Le dépôt en ligne se fait grâce à un dispositif de saisine par voie électronique c'est à dire la mise en place d'une plateforme de dépôt

Vous pourrez déposer votre dossier à l'adresse suivante :

https://paysduzes.geosphere.fr/guichet-unique

PAS D'ORDINATEUR ?
PAS DE COMPÉTENCES
INFORMATIQUES ?
LA MAIRIE
EST TOUJOURS
DISPONIBLE
POUR VOUS AIDER



ACTIVITÉS

Au mois de mars, dans la rue du lavoir, s'installe une drôle de machine....

Régis Dufaud, agriculteur, cueilleur agréé et distillateur nous fait découvrir l'art de la distillation de plantes qu'il cultive sur des terres familiales.

C'est ainsi que pendant quelques mois les habitants du village mais aussi ceux des alentours ont pu profiter des commentaires détaillés de Régis qui a toujours répondu avec patience et professionnalisme aux questions des curieux.

Une grande variété de plantes méditerranéennes sont distillées dans cet imposant alambic et Régis a fait le choix d'une récolte manuelle, de culture et d'une distillation les plus sobres en eau possible, tout cela en respectant l'environnement.

L'Herbier des Garrigues que dirige Régis, propose huiles essentielles, hydrolats, eaux florales, savons Et beaucoup d'autres produits que vous trouverez sur le site de la société.

Hélichryse, lavandin, buplèvre, géranium, rosat, mais aussi thym, sauge, coquelicot.... La liste des plantes traitées est longue et, dès le printemps, n'hésitez pas à venir les découvrir lors des distillations.









LE MONASTÈRE DE SOLAN

Le Monastère de Solan et l'Association des Amis de Solan en 2023

Encore une année est passée, avec son lot d'événements, de joies et de peines. La peine, pour nous cette année, ce fut le départ pour les demeures célestes de notre amie Monique Pesenti, qui, avec M. Dufaud et quelques autres, avait personnifié l'accueil du village, il y a plus de trente ans. Secrétaire de la mairie en 1992 quand nous nous sommes installées à Solan, elle nous a patiemment aidées dans les multiples démarches. Ensuite, devenue conseillère municipale, elle nous a épaulées et conseillées pendant des années avec compétence et bienveillance. Roger, lui, n'était pas en reste : nous revoyons encore comment il est venu en courant nous annoncer la nouvelle du projet de carrière, dès qu'il en a eu connaissance ! Et voilà que lui aussi, quelques mois après la compagne de toute sa vie, quitta ce monde terrestre. Nous prions pour le repos de leur âme, témoignant de notre gratitude et amitié.

La vie au Monastère continue, dans l'imbrication entre louange et supplication, entre prière et labeur, en prenant soin de cette terre que le Seigneur nous a confiée. Cette terre qui, éprouvée par la sécheresse récurrente, demande beaucoup de soin. Avec quelques techniques – notamment

l'enherbement permanent de toutes les surfaces du domaine - nous essayons de pallier le manque d'eau, et continuons de mener des expériences pour trouver des « astuces » qui aident le sol à retenir l'humidité. La bataille est rude, mais nous persévérons, à travers tâtonnements et tentatives. Au potager, la pose de filets d'ombrage au dessus de toute la parcelle a été concluante : malgré le mangue de pluie, le stress hydrique était beaucoup moins visible que l'an dernier, et, à part les tomates, ravagés par toutes sortes d'attaques de parasites, les légumes ont dans l'ensemble bien réagi et produit correctement. Notre terre est pauvre, pas très propice au maraîchage, mais à force d'amendements et de soins, petit à petit elle s'améliore. Affaire à suivre!



Dans l'église, la décoration murale par des fresques se poursuit doucement. L'église est le cœur de notre vie, nous y passons des heures en prière, intercédant pour le bien de tout le village, pour la clémence des saisons, pour la paix dans le monde.

Dans le cadre du programme Life-Stemma, un programme européen développant des stratégies face aux changements climatiques, nous œuvrons à l'aménagement de réserves d'eau, qui seront disponibles pour nos dévoués pompiers, en cas d'incendie (ce qu'à Dieu ne plaise).

L'Association Les Amis de Solan, forte de ses 400 adhérents, organisa, comme chaque année, une journée de rencontre le 8 mai, où un spécialiste castanéicole d'Ardèche a donné de passionnantes explications en salle, puis sur place, à la châtaigneraie. Un compte-rendu est paru dans le bulletin Messages 56, qui est consultable en Mairie ou disponible au Monastère.

En août, la Journée pour la sauvegarde de la création réunit une centaine de personnes. Comme en 2022, un lâcher d'oiseaux eut lieu après la divine Liturgie (messe), par les soins de l'Association Goupil Connexion.

LE MONASTÈRE DE SOLAN

Dans l'après-midi, sous le hangar à bois qui nous sert de « salle de conférences », fut abordé le thème du développement. Jacques Ould Aoudia, un économiste franco-marocain, nous partagea son expérience en France comme au Maroc, en expliquant la diversité de notions que recouvre le terme « développement » selon la culture où on se trouve ; Olga Lossky-Laham, une jeune théologienne et romancière orthodoxe parla à son tour du rapport entre développement personnel et vie spirituelle.

Pour conclure les échanges, nous avons abordé la question du développement à travers son contraire : l'échec. Voici quelques extraits de cette intervention :

Notre fragilité nous protège des illusions de la vanité. Notre vulnérabilité déverrouille les cadenas de notre narcissisme. Notre déficience nous ouvre à la réalité des autres. Faibles, nous avons besoins les uns des autres. Forts, nous nous battons les uns contre les autres. Défaillants, nous demandons de l'aide.

Le besoin d'aide, qui émane de nos échecs, ouvre un espace d'accueil et d'hospitalité. Par contre, la présomption qui émane de nos victoires construit des murs d'enceinte, des fossés d'exclusion et, en fin de compte, nous nous retrouvons verrouillés, de l'intérieur, dans un bastion de paranoïa. Une personne qui honore son insuffisance peut et veut entrer en collaboration avec d'autres personnes. Un être fragile est prédisposé à être réceptif à l'attention, la considération et l'affection qu'on lui porte. Quelqu'un de vulnérable est apprêté pour devenir quelqu'un de délicat. Il est prêt à recevoir, respecter et garder l'amour qu'on lui porte.



C'est la fragilité que nous aimons chez un autre que nous. Elle nous fait de la place en lui. Nous pouvons lui donner de l'amour. Cet amour ne sera pas piétiné comme il aurait pu l'être par la brutalité égocentrée de celui qui veut toujours gagner. La fragilité ennoblit la personne. Il faut savoir perdre pour pouvoir aimer. Il faut savoir se perdre, avec intelligence, pour connaître l'extase de l'amour.

La puissance est distante, elle est admirée, vénérée, enviée, jalousée. La vulnérabilité est proche, elle est la condition de l'amour. La puissance, toujours convoitée, tend vers le repli sur soi et sur ses propres lauriers. L'impuissance, très souvent méprisée, appelle au secours et initie la personne au partage de l'ingéniosité et de la générosité.

Le sentiment du triomphe, entretenu sans discernement, conduit à la satiété, la nausée et finalement la dépression. La piqure de s'être trompé nous éveille à la vigilance et nous conduit, avec discernement, sur le chemin durable de la simplicité et de la cordialité.

26 • Bulletin Municipal - La Bastide d'Engras

LE MONASTÈRE DE SOLAN

Dans notre région fragilisée par les changements climatiques, dans notre monde convulsé par guerres et inimitiés, dans notre société technocratique où l'illusion de toute puissance se brise contre notre échec à parvenir à un paisible bonheur quotidien, l'entraide et l'amitié de proximité sont des valeurs à cultiver, entretenir, faire grandir.

Nous vous souhaitons à tous, habitants de ce beau village, de vivre au quotidien ces belles valeurs, et de continuer à faire de notre commune un lieu de paix, d'entraide et de sympathie. Notre porte vous est ouverte, et nos cœurs formulent pour vous tous les vœux les plus chaleureux pour cette année qui commence.

Les Moniales de Solan









ACTIVITÉS

Association loisirs et animations

2023, une année bien triste pour l'association qui a perdu quatre de ses membres les plus anciens :

Monique et Roger Pesenti, Geneviève Lambolez et Emile Papon.

Ils nous manqueront et nous avons une pensée affectueuse pour leurs familles.

2024 est déjà là et nous pourrons nous retrouver fin janvier pour préparer ensemble les manifestations à venir.

Bonne et heureuse année à tous Le Bureau



MOTO CLUB PRIMEUR

Le Moto Club Primeur propose des activités de loisirs motorisés telles que l'enduro ou la randonnée. Ces activités sont ouvertes aux membres de l'association et parfois à un plus large public comme lors du Téléthon.

Plusieurs journées sont consacrées à l'entretien des chemins. Ces actions bénévoles profitent également à la pratique de l'équitation, le VTT, les promenades...

Le Moto Club Primeur remercie les propriétaires qui nous mettent à disposition leurs terrains et permettent ainsi le bon déroulement des journées Enduro en toute sécurité.

Les adhérents du Moto Club Primeur se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et bonheur, qu'ils vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.



Le Président, Robert DUFAUD

ACTIVITÉS

Les activités en 2023

Chasse



L'amicale des chasseurs présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Gymnastique



Tous les lundis, une activité de maintien en forme est proposée par un groupe de bénévoles dans la salle du foyer communal de 18h à 19h.

Poussez la porte, vous

Peinture



L'activité peinture se déroule tous les mercredis de 14 h à 16 h au foyer communal.

Concert lyrique dans l'église de Cathy Kronenberger

Le Vendredi 4 Août un petit concert lyrique a réuni un public averti dans l'église de la Bastide



La Bodega



Comme l'an passé, les membres du comité des fêtes étaient impatients de se retrouver.

C'est ainsi que nous avons organisé « La Bodega » qui a accueilli le week-end du 14 au 16 avril 2023 un nombre important de personnes avec la motivation commune d'animer le village.

Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les Bastidaines et Bastidains qui ont participé à cette « Bodega ».

Vous pouvez d'ores et déjà retenir que nous organiserons le 18 février 2024 un gueuleton (repas qualitatif) élaboré par **BRAZ § BROS**, qui cibleraient tous les publics.









Bulletin Municipal - La Bastide d'Engras • 29

CENTRE DE SANTÉ D'AUDABIAC

CENTRE DE SANTÉ D'AUDABIAC

Face au vieillissement de la population de notre bassin de vie et à l'offre médicale existante qui diminue (départ en retraite de médecins non remplacés), six communes du Nord de l'Uzège et des professionnels de santé travaillaient depuis quelques années pour essayer de trouver des solutions.

C'est dans ce contexte que le Dr KESSLER est arrivé à St Laurent La Vernède début 2021.

En complément, dans le cadre du programme régional « Ma Santé, Ma Région » afin de lutter contre les déserts médicaux, le centre de santé d'Audabiac, situé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à Lussan, a vu le jour début septembre.



Pour cela, un « Groupement d'Interêt Public » (G.I.P) qui associe la Région Occitanie et la Communauté des Communes

« Pays d'Uzès » a été constitué. Le G.I.P est le financeur du programme et porte le projet de

santé. Le Dr JOOSEN a été recruté par le G.I.P en tant que médecin salarié. Il a démarré son activité début septembre.

En parallèle, a été fondé en début d'année 2023 un Syndicat Intercommunal à Vocation

Unique, le SIVU Uzège-Nord qui réunis 11 communes du Nord d'Uzès (Lussan, Bouquet, Vallèrargues, Fons Sur Lussan, Belvezet, La Bruguière,

Fontarèches, Saint Laurent La Vernède, La Bastide D'Engras, Pougnadoresse et Saint Marcel de Careiret).

Il est chargé de s'occuper de la gestion du bâtiment du centre de santé (entretien des locaux), compétence que n'a pas le G.I.P.

Le Dr JOOSEN reçoit prioritairement les personnes du secteur qui n'ont pas ou plus de médecin traitant (contact : 04.11.18.00.64).

INFOS UTILES

NE JETEZ PLUS! DONNEZ À L'ARRU



ROUTE DE GATTIGUES, 30700 MONTAREN-ET-SAINT-MÉDIERS Téléphone : 04 66 81 80 76



LE VILLAGE DE LA BASTIDE D'ENGRAS UTILISE UNE APPLICATION D'ALERTE ET D'INFORMATION "INFO FLASH" (GRATUITE ET SANS PUBLICITÉ)

Son utilisation est très simple :

- Sur smartphone ou tablette sous Androïd ou IOS, téléchargez l'application gratuite "Info Flash" de Folcomédia :
- Puis dans les "Favoris" sélectionnez la commune de La Bastide d'Engras et d'autres communes si vous le souhaitez ;

Aucune donnée personnelle ou de géolocalisation n'est requise ni stockée par l'application.

Nos amis les chiens :

Les propriétaires de chiens :

- ne doivent pas les laisser divaguer
- sont tenus de préserver la tranquillité du voisinage
- doivent veiller à ce que les chiens ne souillent pas les rues et les massifs.



Bruits et nuisances sonores :

De jour comme de nuit, le bruit ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Lorsque vous prévoyez de faire du bruit, pour une fête ou des travaux, nous vous conseillons d'avertir vos voisins oralement ou par écrit. Cela évite bien souvent des conflits...

INFOS UTILES





VOS PERMANENCES SUR LA TOURNÉE ITINÉRANTE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS (NORD)

ANNÉE 2024

EN MAIRIE DE LA BASTIDE DE 14 H À 16 H

MERCREDI 21 FÉVRIER

MERCREDI 20 MARS

MERCREDI 17 AVRIL

MERCREDI 22 MAI

MERCREDI 19 JUIN

MERCREDI 17 JUILLET

MERCREDI 21 AOÛT

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

MERCREDI 23 OCTOBRE

MERCREDI 20 NOVEMBRE

MERCREDI 18 DÉCEMBRE



DÉFIBRILLATEUR

Depuis début octobre 2022 un défibrillateur automatique externe est installé sous l'abri bus (centre village).

Mais avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir (ou faire prévenir) les secours via le 15, le 18 ou le 112.



INFOS UTILES





Quelque soit le trajet effectué, le prix reste fixe à 1,50 euros

	: MARDI 🚺 : VENDRE		
ALLER	Point d'arrêt	MV	M
FONTARÈCHES	Mairie	08:25	13:3
S' LAURENT	Abribus	08:32	13:3
LA BASTIDE	Abribus	08:37	13:4
POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	08:42	13:4
VALLABRIX	Cave coop	09:00	14:0
ST QUENTIN	Place du Marché	09:10	14:1
UZĖS	Poste	09:20	14:2
RETOUR	Point d'arrêt	MV	M١
UZĖS	Esplanade	11:30	17:3
The state of the s	Place du Marché	11:40	17:4
ST QUENTIN	Manager Manager Annual Control	11:50	17:5
ST QUENTIN VALLABRIX	Cave coop		THEFT
	Cave coop Ancienne Ecole	12:10	
VALLABRIX		PSASOTAMY II	18:1
VALLABRIX POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	12:10	18:1 18:1

EAU



Liberté Égalité Fraternité



L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

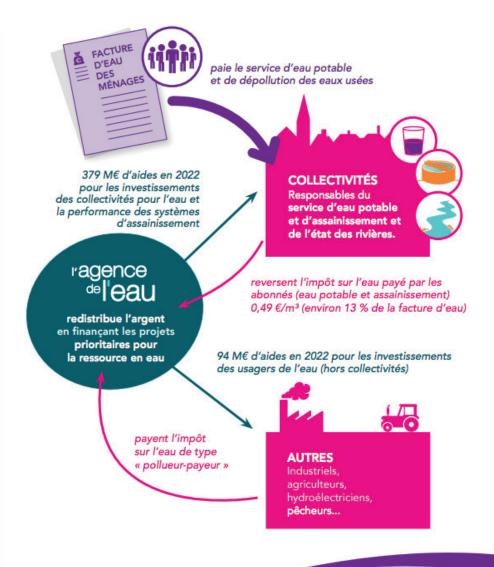
Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,87 € TTC/m³ et de 4,30 € TTC/m³ en France*. Environ 13 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour

moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, spécialisé dans la protection de l'eau.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2021.





ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2022

51% des aides attribuées en 2022 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (47,3 millions €)

407 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,8 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 416 000 habitants.

Pour dépolluer les eaux

(156,1 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

40 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 70 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 36 M€, L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (89,4 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 65,4 M€ d'aides.

Pour réduire les pollutions industrielles

(21,5 millions €)

6 nouveaux territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

2 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

Pour lutter contre les pollutions agricoles par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable

(6,6 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 30,6 millions € pour l'agriculture)

6 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.

30,6 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité

(70,5 millions €)

70,4 km de rivières restaurées et 75 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 5 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 465 ha d'herbiers.

Pour la solidarité internationale

(3,67 millions €)

48 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

EAU

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2023

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 13 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 mVan, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,9 € par mois pour les redevances.

13,5% (75,2M€)

redevance de prélèvement sur la



71,5% (397,3M€)

payés par les ménages et assimilés (admiistrations, entreprises de service, artisans et petites industries) comme redevance de pollution domestique.

8,5% (47,1M€)

payés par les industriels et les redevance de pollution et de prélèvement sur la ressource en eau



2,6% (14,2M€)

payés par les pécheurs, chas-seurs, propriétaires de canaux ou d'ouvrages de stockage.

0,7% (4,1ME)

comme redevance de pollution et de prélèvement sur la ressource en eau



3,2% (17,6M€)

payés par les distributeurs de produits phytosanitaires (essentiellement vendus aux agriculteurs) et répercutés sur e prix des produits comme redevance de pollution diffuse.

Pour toutes les redevances (sauf celle sur les pesticides), les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

555,5 M€

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

18,2% (82,6 M€) aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité: zones humides et cours d'eau (renaturation, continuité écologique)



41% (186,4ME)

oublics d'eau et d'assain sement pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales

23,3% (105,6M€) pour les économies d'eau et la protection de la ressource en eau: protection des captages d'eau, lutte contre les pollutions diffuses, gestion de la ressource



MONTANT PRÉVISIONNEL **DES AIDES** EN 2023:

454,1 M€

3,8% (17M€)

aux collectivités, aux associations, consulaire pour l'animation des politiques de l'eaux études, conna réseaux de surveillance des eaux; éducation, information

5,1% (23,3M€)

pour la dépollution industrielle



0,8% (3,8M€) à la solidarité internationale:

accès à l'eau ou à l'assainese pour les populations démunies.

7,8% (35,4ME)

aux exploitants agricoles pour des actions de réduction des pollutions dans l'agriculture

- Solidarité envers les communes rurales : l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- La différence entre le montant des redevances et celui des aides correspond essentiellement au financement, par l'agence de l'eau, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2023 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11° programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

Données 2021 2 15 % Besancon Bon Moyen Médiocre Mauvais Montpellier Marseille Nice

Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.



Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330000 habitants permanents.
- 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3000 km de cours d'eau
- > 1000 km de côtes





AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

2 4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07 Tel.: 04 72 71 26 00 www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr



FORAGE



Que faire pour Économiser l'eau ?

nies d'eau permettront de disposer d'eau le plus longtemps possible pendant l'été et de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique.

- Cuves de stockage d'eau de pluie
- Arroseurs économes en eau (goutte à goutte)
- Plantes adaptées au climat méditerranéen, voir aride (avec de faibles besoins en eau).

RECOMMANDATIONS:

- Arroser aux heures fraîches
- Éviter l'arrosage des pelouses
- Pailler les plantations
- Ne pas remplir ou mettre à niveau les piscines en période de sécheresse



Comment déclarer ses prélèvements ? -

- · Par téléphone : 04 66 62 62 00, DDTM du Gard (Nîmes)
- En ligne: https://www.gard.gouv.fr/e

Déclarez vos prélèvements!





IMPORTANT: CETTE RÉGLEMENTATION CONCERNE LES ANCIENS COMME LES **NOUVEAUX PUITS, POMPAGES ET FORAGES!**

https://www.gard.gouv.fr

TOUT FORAGE DOIT ÊTRE DOTÉ D'UN COMPTEUR D'EAU.





Ca chauffe pour les eaux

À l'avenir, les étés chauds et secs comme 2019 seront plus fréquents. Le réchauffement climatique impacte et impactera le bassin de la Cèze.

Évolution de la température moyenne annuelle :

+ 1.7 C 2050 : + 1.5 °C 2100 : + 4 °C

Températures plus élevées » - d'eau dans les rivières

- + de besoins (plantes)
- + de tensions entre usagers

Années 70-80



En 2085



Températures moyennes annuelles. Source : DRIAS, les futurs du climat.

RAPPEL À L'ENSEMBLE DES USAGERS DU RÉSEAU COLLECTIF DES EAUX USÉES

Nous vous rappelons que seules les eaux usées (eau de vaisselle, eau de lavage du linge et eaux de toilettes) de vos habitations doivent s'écouler dans les canalisations avant de rejoindre la station d'épuration communale.

De nombreux déchets, tels que les lingettes ou les protections hygiéniques, une fois jetés dans les toilettes, provoquent des bouchons sur le réseau d'assainissement.

Les lingettes en particulier, ne sont ni recyclables, ni biodégradables dans les conditions de traitement de l'eau usée. Le temps passé dans les canalisations et dans la station d'épuration n'est pas suffisant pour assurer la dégradabilité de ces produits, même si sur plusieurs emballages de lingettes, vous pouvez lire la mention « biodégradable ».



Merci de sensibiliser les locataires et vacanciers pour le bon fonctionnement de la station d'épuration

JETER DES LINGETTES DANS LES TOILETTES ...
BOUCHE LES CANALISATIONS ET ENDOMMAGE LA STATION D'ÉPURATION

LES DECHETS CHIMIQUES (peintures, solvants, produits décapants...) DOIVENT ÊTRE APPORTÉS À LA DÉCHÈTERIE.

LES AUTRES DÉCHETS (lingettes...) SUSCEPTIBLES DE PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION ET DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT, DOIVENT ÊTRE JETÉS À LA POUBELLE ET ÉVACUÉS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.





SICTOMU

LA COLLECTE DE VOS EMBALLAGES ÉVOLUE!



QUE DOIS-JE METTRE DANS MON SAC JAUNE?



les bouteilles et flacons en plastique



les pots, barquettes et films en plastique



les emballages en carton et briques alimentaires



les emballages métalliques



Pour tous renseignements sur le tri et le traitement de vos déchets :





04 66 59 06 51



Pour tous renseignements sur la collecte de vos déchets :



SICTOMU



GRATUIT



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français.

La composition du Parlement est actualisée avant chaque élection sur la base des données démographiques les plus récentes.

Le 13 septembre 2023, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'augmenter le nombre de sièges de 705 à 720 pour la prochaine législature.

La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par 2 eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81 députés.

Comment les députés européens sont-ils élus ?

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans.

Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

Quel est le rôle du Parlement européen ?

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Composé de députés européens élus pour 5 ans au suffrage universel direct depuis 1979, son rôle s'est progressivement renforcé.

QUELQUES NUMEROS ET RENSEIGNEMENTS UTILES

Permanence du Conseiller Général Une fois par trimestre en Mairie (Date précisée par voie d'affichage) Agence Postale de La Bastide d'Engras Tél. 04 66 72 80 70 Du lundi au samedi de 10 h à 12 h - tous services Correspondant du Républicain d'Uzès : Mme Barsotti Tél. 04 66 03 63 07 Tél. 04 66 03 09 00 / Fax 04 66 03 20 59 Communauté de communes Pays d'Uzès Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique de la Vallée de la Tave (S.I.R.P.V.T.) - secrétariat -Tél. 04 66 72 80 82 École de La Bastide d'Engras Tél. 04 66 72 80 91 École primaire Saint Laurent-la-Vernède • → Tél. 04 66 30 03 22 École maternelle Saint Laurent-La-Vernède • Tél. 04 66 30 05 11 École primaire Fontarèches • ► Tél. 04 66 72 86 38 École primaire La Bruguière Tél. 04 66 72 83 59 Cantine scolaire Saint Laurent-la-Vernède (de 7 h 30 à 7 h 40 et de 11 h 30 à 12 h) Tél. 04 66 72 70 47 Tél. 04 66 22 13 70 Enlèvement des ordures ménagères - bac individuel le vendredi matin uniquement (sortir les bacs le jeudi soir, les laisser jusqu'au vendredi midi s'ils n'ont pas été vidés le matin tôt) Trésor public d'Uzès Hôtel des finances (regroupement du centre des impôts et de la Trésorerie) 1, rue du 19 Mars 1962 - 30701 Uzès -(ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h le lundi. 8h30 à 12h du mardi au vendredi). ENEDIS (dépannage - urgences) 24h/24 et 7 jours/7 Tél. 0810 33 30 30 Demandes de raccordement ou de modification de branchement Tél. 0810 058 714 / Fax 04 99 51 37 29 Pour les mises en services Tél. 0810 112 112 ou www.energie-info.fr 🟲 Tél. 112 En cas d'urgence ou de danger imminent Préfecture Nîmes de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h Tél. 04 66 36 40 40 Tél. 04 66 76 76 76 Conseil Départemental du Gard C.P.A.M. du Gard 06 57 47 28 08 et Tél. 04 66 72 93 20 S.P.A. - Refuge Garrigues de Vallérargues Urgence :

VOTRE GENDARMERIE NATIONALE DE SAINT LAURENT LA VERNÈDE :

Lundi : 8h -12h
Mercredi : 14h - 18h
Samedi : 8h - 12 h
ou sur RDV
Tél: 04.66.72.90.01.
www.interieur.gouv.fr

Gendarmerie de Saint Laurent la Vernède

(permanence : mardi et samedi de 8 h à 12 h) : Le 17 ou tél. 04 66 72 90 01

Pompiers d'Uzès : Le 18 ou le 112

SAMU, urgences médicales : Le 15

Cabinet Infirmière Saint Laurent-la-Vernède : 06 33 01 63 07

Infirmière: Laurence Mestries de Saint Laurent-la-Vernède: 06 16 13 54 24 / 04 66 72 71 17

NOS PAGES ANNONCEURS

Nous remercions les annonceurs qui ont accepté de paraître dans notre bulletin







12, Chemin de Gravillo 30330 La Bastide d'Engras TÉL: 06-16-66-80-04

Laurent



Propriétaire Exploitant

30330 LA BASTIDE D'ENGRAS

PESENTI

Tél. 06.14.35.56.93



ROURE ARCHITECTE

12, rue Pierre Seghers

30400 Villeneuve les Avignon Tel. 04.90.95.32.37 -Port. 06.88.95.94.10 e-mail: m.roure-archi@orange.fr

Monastère de Solan

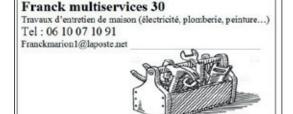
Vente de vins et de produits du domaine



Tél. 04 66 82 99 12 30 330 LA BASTIDE D'ENGRAS

Michel ROURE Architecte D.P.L.G.

1942, route de Cavillargues www.monastere-de-solan.com





04.66.22.06.08 contact@depasse-energies.fr



D) AZALGETTE D) TP

MACONNERIE - TERRASSEMENT - CANALISATIONS

30580 Fontarèches Tél. 04 66 72 80 54 - Fax. 04 66 72 83 01 bazalgette.btp@orange.fr

Les Vignerons St Quentin la Poterie

Cave Coopérative

Du Lundi au Samedi 9h - 12h30 /14h30 - 19h

111 Avenue Pierre de Cabissole 30700 ST QUENTIN LA POTERIE

Tél 09 50 72 61 07



Bouteilles Fontaines à Vin Vrac



Place du marché – 30700 Saint Quentin la Poterio Ouvert du mardi au Samedi 9 h 00 - 12 h 30 / 16 h 00 - 19 h 00 Dimanche matin 10 h 00 - 12 h 30

Caveau à Vins, Bières, Spiritueux, Tartinables. Pour tous les budgets. Coffrets cadeaux à la demande.

Tel: 09 75 41 49 74

s.a.r.l. JOFFRE

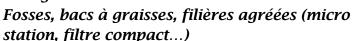
Travaux Publics

Terrassements -Voiries - Carrières 30580 seynes

Tél. 04.66.83.10.50 - Fax 04.66.83.71.49 - www.joffre-tp.com

ASSAINISSEMENT

Installation et Rénovation, Entretien, Vidange, Curage...



Inspection Camera



06 19 44 79 92

www.alpha-vidange-assainissement.fr Mail: alphavidange30@orange.fr

Particuliers - Pro - Collectivités

TERRASSEMENT

Situé à St Laurent la Vernède



ETUDE DE FILIERE D'ASSAINISSEMENT



Nous proposons la réalisation *d'études de sol* pour vos projets de *réhabilitation* et/ou *construction* de votre dispositif *assainissement* non collectif.

Dans le respect des *normes DTU 64.1*, en vigueur, concernant les dispositifs d'assainissement non collectif.

Tel: 06 31 64 22 25

Mail : esasol@orange.fr

Situé à St Laurent la Vernède



Françoise Marinetti Service Administratif & Comptable

T. 04 90 39 31 95 F. 04 90 39 16 42

M. comptabilite@groupemaroncelli.com WWW. lescalcairesdugard.com

EXPLOITATION & PRODUCTION

Lieu dit « Le bois de Saint-Laurent » (face à la déchetterie intercommunale) 30330 Saint-Laurent-La-Vernède

TOUTES CORRESPONDANCES

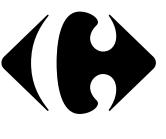
1495 avenue d'Orange CS 84140 84704 Sorgues cedex

Votre magasin de bricolage de **Pont des Charrettes** 30700 UZES

Heures d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h à 19h



Carrefour (F) contact





ST-QUENTIN-LA-POTERIE



POINT CHAUD Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche matin de 9 h à 13 h

Tél. 04 66 22 17 05





GAXIEU ALÈS

760 ch du Mas de La Bedosse Pist OASIS - BP 50257 30105 Alès cedex T. 04 66 54 30 00

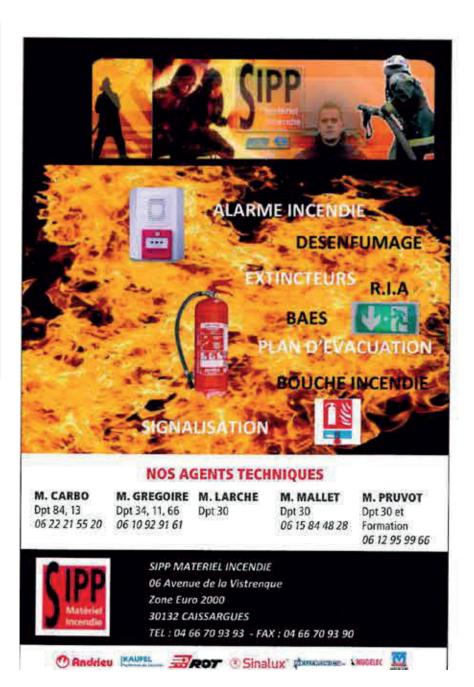


ARTISAN FAÇADIER
Pierres apparentes
Enduits
Neuf et Rénovation





06.21.16.28.88 04.66.79.30.09 atexfacades@gmail.com www.atexfacades.fr





SARL DANIS Ronald

30700 UZES - tel: 04.66.22.39.44

ronald.danis.geometre@gmail.com

Bornage, alignement voie publique, détachement de terrains à bâtir, divisions, cadastrale et publicité foncière pour nouvel agencement de votre propriété, copropriété, relevé d'architecture, mesurages et certificats Loi Carrez, division en volume, implantation de construction, lotissement



TRAVAUX DE MACONNERIE GENERALE ET GROS OEUVRE DE BÂTIMENT

190 ZA La Passadouire 30200 VENEJAN Tél. 04 66 79 29.37 / E-mail : secretariat@somec30.fr





Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h NON-STOP

04 66 22 02 50 Route d'Alès MONTAREN





























